

Montigny

notre commune



EXCELLENTE FÊTES
À TOUTES ET TOUS !



4 | Retour en images
Mobilisation contre les violences conjugales

10 | Café des parents
Être parent, parlons-en !

15 | Rappel vaccinal
Réouverture du centre de vaccination



JEUX D'ENFANT



Les nouveaux jeux du square de la Futaie sont désormais accessibles. L'aire de jeux comprend désormais deux toboggans pour les 2 à 12 ans, deux nouveaux jeux à ressort, une balançoire « nid d'oiseau » pour les 3 à 12 ans. Le sol de sécurité a été refait sous les deux tourniquets et 13 arbres ont été plantés (des érables et chênes rouges, mais aussi deux arbres aux quarante écus et deux pins noirs) pour apporter de l'ombre en été.

VÉGÉTALISATION



18 arbres ont été plantés dans l'enceinte de l'école Van Gogh, notamment trois micocouliers, trois tilleuls à petites feuilles, deux noisetiers de Byzance, deux févriers d'Amérique ou encore deux tilleuls de Henry.



PARKING



Le nouveau parking des Feuillantines est désormais terminé. Doté de 45 places de stationnement, il a été inauguré début novembre par Monsieur le maire, entouré (de g. à d. sur la photo) de Mme Tellier, directrice des services techniques, Marcel Saint-Aubin, 1^{er} adjoint, Uriell Marquez, conseillère municipale déléguée aux transports et Tina Ramah, conseillère municipale. Pratique pour se garer facilement au village !



QUARTIER GARE

La place de la rue John Lennon a été réaménagée. Le platelage en bois, fortement dégradé et non réparable, a été remplacé par un revêtement en béton désactivé. Le cheminement piéton a été réduit en largeur pour augmenter la surface d'espaces verts agrémentés d'arbustes et de fleurs. A noter que l'aménagement a été fait de telle sorte que l'eau de pluie ruisselle directement dans les espaces verts.



PARVIS PICASSO

Des tapis de fleurs et des marquises au pied des arbres ont été installés par le service des espaces verts, parvis Picasso. Le parvis a fait l'objet de travaux d'embellissement cet été, avec notamment l'aménagement de jardinières au pied des arbres.



RÉAMÉNAGEMENT

La requalification de la place Maurice Utrillo, choisie par les habitants du quartier, est presque terminée. Les jeux pour enfants ont été remplacés et complétés par un nouveau toboggan et un jeu à ressort de 4 places. Des arbres et des plantes vivaces ont été plantés et la place compte désormais 19 places de stationnement, contre 7 avant les travaux.



BOIS LAUNAY

L'ouverture du bois Launay au public se rapproche. Le service des espaces verts a procédé au nettoyage du bois situé derrière l'école Paul Cézanne depuis août dernier. Des cheminements piétons-cycles permettront bientôt de relier le quartier Lalanne et la rue Paul Cézanne. Une quinzaine de parcelles de jardins familiaux seront aménagées début 2022.



Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

Bientôt les fêtes de fin d'année. C'est une période particulièrement chaleureuse. C'est le moment de faire une pause et de se retrouver en famille. La ville quant à elle s'illumine et prépare de nombreuses festivités.

Concert de l'école municipale de musique, spectacle de Noël pour les plus petits, séances de films thématiques, sapins à décorer dans la ville, premier concours des jardins et balcons de Noël....

La traditionnelle boîte aux lettres du Père Noël sera installée sur le parvis Picasso pour recueillir les idées de cadeaux de nos bambins.

Je suis aussi ravi du retour du banquet des retraités le samedi 18 décembre pour un temps convivial pour et avec nos aînés qui le méritent bien (événement sous Pass' Sanitaire). D'ailleurs, la commission Seniors composée de 7 personnes tirées au sort se réunira bientôt pour réfléchir avec les élus aux animations à mettre en place tout au long de l'année. Il s'agit d'un engagement du Contrat Communal qui se concrétise.

La Municipalité s'attache chaque année à préserver l'esprit de Noël. Mais cette période ne doit pas nous faire oublier que la pandémie de Covid-19 est toujours là. Dorénavant, la France est touchée par une cinquième vague. Restons donc très vigilants et respectons les gestes barrières. Faites attention à vos proches et aux personnes les plus vulnérables et surtout faites-vous vacciner ! D'ailleurs, la Municipalité, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé, rouvre son centre de vaccination mercredi 8 décembre.

Le mois de décembre est aussi marqué par la réouverture de l'Atelier, local de concertation situé derrière les locaux de la Poste, avenue Aristide-Maillol. Je vous invite à participer aux différents ateliers participatifs thématiques qui y seront organisés jusqu'en mars 2022, sur le projet de centre-ville. Vous recevrez très bientôt chez vous des informations spécifiques sur l'avancée de ce projet majeur pour notre Commune. Il figure parmi les projets labellisés "ÉcoQuartier" par l'Etat et pour lequel, vous le savez, la Municipalité est pleinement mobilisée.

Je vous souhaite ainsi que l'équipe municipale, d'excellentes fêtes de fin d'année, et des moments fraternels et familiaux inoubliables.

A très bientôt.

**CÉRÉMONIE
DES VŒUX
DU MAIRE**

Pass sanitaire obligatoire

**Jean-Noël Carpentier
et la municipalité**
vous donnent rendez-vous
vendredi 14 janvier 2022 à 19h,
Espace Léonard-de-Vinci.

14
Janvier
2022

SOMMAIRE

2

AMÉNAGEMENT

Ouverture du parking des Feuillantines, aménagement du bois Launay et du parvis Picasso, travaux de la place Utrillo...

4 > 5

RETOUR SUR

La grande marche contre les violences faites aux femmes

6 > 7

NOËL

La magie des fêtes s'empare de Montigny

8 > 10

ACTUALITÉ

Vidéo verbalisation, café des parents, boutique éphémère, nouvelle campagne d'affichage sur la propreté urbaine...

11

ÇA BOUGE

Jean-Pierre Darroussin seul en scène au Centre culturel Picasso

12

AGENDA

Téléthon les 4 et 5 décembre, banquet des anciens...

13

HISTOIRE

Il était une fois l'église de Montigny

14

TRIBUNES

15

A SAVOIR

N° 371 Décembre 2021

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier,

Photographies : Service Communication et Anthony Voisin.

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires



Montigny se mobilise contre les violences faites aux femmes

Quelque 200 personnes ont défilé dans les rues de Montigny, jeudi 25 novembre dernier à l'occasion de la journée mondiale contre les violences faites aux femmes. Aux côtés de Jean-Noël Carpentier, maire, des élus de la Ville et de Cécile Rilhac, députée, Amélie Etasse, comédienne et marraine de l'événement, a pris la tête du cortège qui est parti de la place Lucy pour rejoindre le parvis Picasso. 102 roses blanches ont alors été déposées symboliquement devant le nom des 102 femmes tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en 2021, avec pour musique de fond « Mesdames » de Grand Corps Malade. Amélie Etasse a clôturé la marche par la lecture d'un poème de Perrine Le Querrec. Retrouvez toutes les photos sur montigny95.fr

RETOUR EN IMAGES

Du sport même en vacances !

Pendant les vacances d'automne, la Ville a proposé aux jeunes Igny-montains de s'initier à une large palette d'activités sportives. Basket, tir à l'arc, bowling, gym, football étaient au programme de cette semaine.



Musique

Un nouvel espace de pratiques musicales a été inauguré par Jean-Noël Carpentier, maire, Mohamed Bourouis, adjoint à la jeunesse et à l'insertion professionnelle et Jean-Claude Benhaim, adjoint à la culture, vendredi 19 novembre dernier, Espace Nelson Mandela. Cet espace équipé d'une batterie, de micro, d'amplificateurs et d'une console d'enregistrement est accessible sur réservation. Plus d'infos sur montigny95.fr



Seniors

75 seniors ignymontains ont participé au repas à thème, organisé mercredi 24 novembre, dernier au foyer de l'école du Centre en présence de Monsieur le maire.



Spectacle

Plus de 650 élèves ignymontains, répartis en plusieurs groupes de la grande section de maternelle jusqu'au CE2, ont assisté au spectacle Lumière ! so jazz les 18 et 19 novembre derniers au Centre culturel Picasso. La compagnie Carré Blanc les a enchantés avec une explosion de danse et de musique.



Anniversaire

Perrette Le Bihan, résidente de l'EHPAD John Lennon, a fêté ses 100 ans dans une ambiance conviviale, le 29 octobre dernier, en présence de Monique Lamoureux, adjointe au maire en charge des affaires sociales, de la solidarité, la santé et la prévention.



Devoir de mémoire

Le 11 novembre dernier, la Ville a commémoré le 103^e anniversaire de l'armistice de 1918. Jean-Noël Carpentier, maire, Thibaut Petit, conseiller délégué aux cérémonies commémoratives et au patrimoine culturel, le conseil municipal, les élus du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ), les autorités civiles et militaires ainsi que de nombreux Igny-montains ont rendu hommage aux combattants disparus lors de la Grande Guerre.



Ciné-débat

Une quarantaine d'Igny-montains ont participé à la projection du film Arbres et forêts remarquables 2, lundi 15 novembre au Centre culturel Picasso. Un échange a eu lieu à l'issue de la projection, en présence de Louis Vallin, vice-président de l'association A.R.B.R.E.S., et d'agents municipaux du service espaces verts.



ACTUALITÉS

La magie des fêtes s'empare de Montigny



Illuminations, spectacle féérique pour les tout petits, films de Noël, distribution de chocolats... Voici 4 activités pour vous plonger dans l'ambiance de Noël



Un concert de Noël

Elèves et professeurs des ensembles (orchestres et chorales) de l'école de musique municipale proposent un concert de Noël, **vendredi 3 décembre à 20h au Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant**. Entrée libre (pass sanitaire obligatoire). L'association *Force T* vendra des objets créatifs en lien avec la musique au profit du Téléthon.

Un spectacle pour les petits

La Ville offre à nos tous jeunes Ignymontains (0 à 3 ans) et leur famille le spectacle *Voyage aux pays des lumières de Noël*, **samedi 4 décembre au Centre culturel Picasso**. Deux horaires sont proposés à 9h15 et 10h15. Inscription sur le site de la ville www.montigny95.fr



Des films en famille

Envie d'une séance ciné en famille avant les fêtes ? Mon P'ti ciné vous propose **Le peuple Loup** (dès 7 ans) mercredi 1^{er} décembre à 14h30 au Centre culturel Picasso ou dimanche 5 décembre à 14h30 ; **Ron débloque** (dès 6 ans), mercredi 8 et dimanche 12 décembre à 14h30 ; ou encore **Le Noël de Petit lièvre brun** (dès 3 ans), mercredi 15 et dimanche 19 décembre à 14h30. Tarifs : 3,70 euros / 2,60 euros / carte d'abonnement 6,20 euros (10 entrées à 2,10 euros). **Plus d'infos montigny95.fr (rubrique "Publications")**



Le banquet des anciens

Le service du CCAS organise son traditionnel banquet de Noël. Tous les Ignymontains à la retraite sont invités, **samedi 18 décembre prochain, Espace Léonard-de-Vinci**. Après le repas, les convives investiront la piste de danse dans une ambiance musicale. Un moment convivial et chaleureux, fort apprécié au cœur de l'hiver. Infos auprès du service des Retraités au 01 30 26 30 26. Sur invitation, contactez le service si vous ne l'avez pas encore reçue.





Noël au marché

Le père Noël déambulera sur le marché alimentaire du parvis Picasso, samedi matin 11 décembre. Un parvis Picasso bercé de chants de Noël tout au long du mois de décembre.



Des sapins à décorer en famille !

Tous les enfants sont invités à venir décorer les nombreux sapins installés par le service des espaces verts, **mercredi 8 décembre à 16h**, à trois endroits différents : le parvis Picasso, les places de l'Eglise et Lucy. N'hésitez pas à apporter la décoration de votre choix et c'est encore mieux si vous l'avez créée vous-même. Des chocolats de Noël seront distribués aux enfants à cette occasion et même du chocolat chaud parvis Picasso !



Une lettre au Père Noël

Comme tous les ans, une boîte aux lettres géante sera installée début décembre sur le parvis Picasso. Cette boîte est destinée à recevoir les petits mots rédigés à l'attention du Père Noël. Petits et grands peuvent, ainsi, y déposer leurs demandes de cadeaux. Le Père Noël répondra à tous les enfants personnellement (à condition que l'adresse et le nom complet soient correctement écrits et lisibles).



Des ateliers avec les lutins et des photos avec le Père Noël

La MLC organise des ateliers de Noël du 19 au 22 décembre à l'espace Nelson Mandela (participation entre 1 et 2 euros). Au programme : le 19 décembre à partir de 15h30, photographiez-vous avec le Père Noël ; le 21 décembre de 14h30 à 17h, réalisation de bonnets de lutin et de cookies de Noël ; le 22 décembre de 14h30 à 17h, karaoké spécial enfants et sensibilisation sur les droits de l'enfant. **Plus d'infos : mlcmontigny.com**

Un concours d'illuminations de Noël

Participez au concours de la plus belle décoration de Noël en ornant votre jardin, balcon ou vitrine de commerce. Deux conditions principales pour participer : vos créations doivent être visibles de la rue et vous devez veiller à ne pas laisser allumer vos décorations en permanence afin de réaliser des économies d'énergie. **Pour vous inscrire**, rendez-vous sur montigny95.fr Le jury, composé d'élus, d'agents de la Ville et d'habitants, passera devant chez vous, **entre le 20 et le 22 décembre pour évaluer vos décorations**. Le gagnant de chacune des trois catégories remportera 150€ en bons d'achat. Le règlement détaillé sera consultable le 15 décembre sur montigny95.fr



En chiffres



118 guirlandes lumineuses ont été installées dans les rues de la ville pour les fêtes de fin d'année



77 bannières et décorations égayent les candélabres



8 étoiles, conçues avec de la cire à sucre recyclable, sont installées sur la mairie Picasso





La vidéo verbalisation, comment ça marche ?

La Ville de Montigny-lès-Cormeilles et l'ensemble des communes de l'agglomération de Val Parisis sont désormais autorisées à recourir à la vidéo verbalisation pour constater les infractions aux règles de la circulation. Trois questions-réponses pour tout comprendre sur ce nouveau dispositif qui s'inscrit dans le développement de la politique de prévention de la commune.

QU'EST-CE QUE LA VIDÉO VERBALISATION ?

La vidéo verbalisation a pour principaux objectifs d'améliorer la fluidité du trafic routier et le service rendu aux habitants. Cette méthode s'apparente à la pratique du procès verbal "à la volée", c'est à dire sans interception du conducteur. Concrètement, un agent de la police municipale verbalisera les infractions constatées. Cette opération se fera derrière des écrans reliés aux caméras de vidéo-protection de la commune, au Centre de Supervision Urbain (CSU) de l'agglomération du Val Parisis. L'agent de police pourra zoomer sur la plaque d'immatriculation du contrevenant et faire des captures d'écran pour formaliser l'infraction.

QUELLES INFRACTIONS SONT CONTRÔLÉES ET À QUELS ENDROITS ?

Les infractions énumérées à l'article R. 121-6 du Code de la route peuvent être verbalisées. Il s'agit essentiellement d'infractions aux règles de la circulation routière et du stationnement, notamment le franchissement de feu rouge fixe, la circulation sur voie de bus, le non-respect d'un signal stop ou d'une priorité à droite, la tenue d'un téléphone au volant, etc. Les dépôts d'ordures hors des emplacements prévus est également verbalisable.

QUELLES SONT LES AMENDES ENCOURUES ?

Le montant de l'amende est le même que pour un procès-verbal « classique ». Tout dépend de la nature de l'infraction, pour rappel : 90 euros d'amende et 4 points en moins sur le permis de conduire pour non-respect d'un sens interdit ou d'une ligne blanche continue, 90 euros et 3 points en moins pour le téléphone au volant ou encore le non-port du casque sur un deux roues. L'agent verbalisateur assermenté éditte un procès-verbal électronique transféré automatiquement à l'ANTAI (Agence nationale de traitement automatisé des infractions) laquelle adresse ensuite un avis de contravention au domicile du titulaire du certificat d'immatriculation.

En chiffre
7 NOUVELLES CAMÉRAS



de vidéoprotection seront installées à Montigny en 2022 pour compléter les 31 déjà opérationnelles.

ZONE 30

Dix nouveaux marquages au sol ont été réalisés en novembre pour rappeler aux usagers que la vitesse est limitée à 30km/h dans les rues de Montigny-lès-Cormeilles (hors les boulevards Bordier, de Pontoise et les avenues des Frances et de la Libération).
Objectif : renforcer la sécurité de tous les utilisateurs de la chaussée et améliorer le cadre de vie.



Tous héros de la propreté !

Après une campagne d'information autour du "NON" en 2019, la Ville de Montigny a imaginé une nouvelle série d'affiches, ludiques et pédagogiques, installées dans les rues de la commune.

En mettant en scène les Ignymontains sous la forme de super-héros, l'objectif est double : pointer du doigt le problème des déchets abandonnés sur la voie publique sans culpabiliser ; et surtout, inciter chacun à agir à son niveau pour améliorer son cadre de vie. Les super-héros sont là pour leur rappeler qu'il n'y a pas de petits gestes en matière de propreté urbaine : chacun a le pouvoir de changer la ville ! Cette mise en scène est appuyée par des slogans destinés à déclencher une prise de conscience positive.

Entre 20 et 25m³ de déchets sauvages chaque semaine

Comme toutes les grandes villes, Montigny est confrontée au problème du dépôt de déchets sauvages. Entre 20 et 25 m³ de déchets sauvages sont collectés chaque semaine par les agents du service propreté de la Ville. Face à cette situation, la municipalité mène de nombreuses actions depuis le début de l'année. Des nudges, créés avec le concours d'artistes locaux et d'enfants des écoles sur le thème du cinéma, habillent notamment les bornes de déchets enterrées depuis l'été dernier, des promenades urbaines ont été lancées pour effectuer des "diagnostics en marchant" avec la population et un salon du cadre de vie est en projet pour le printemps prochain.



CARREFOUR BLOQUE SES CHARIOTS



Depuis plusieurs années, la Ville de Montigny et Carrefour sont confrontés au problème de « l'évasion » de chariots de supermarché en dehors de l'enceinte du magasin. Pour endiguer ce phénomène qui nuit à la qualité de vie de nombreux Ignymontains et qui coûte à l'enseigne, à la demande de la municipalité, le centre commercial a accepté de mettre en place un système anti-évasion de chariots depuis fin septembre. « Nous avons dû creuser un sillon tout autour du magasin, en laissant le parking accessible, dans lequel est installé un aimant très puissant qui a pour effet de bloquer les roues des chariots », explique Thomas Brun, directeur du centre commercial Carrefour de Montigny. Coût du dispositif : 80 000 euros. « Pour le moment, nous maintenons encore le ramassage des chariots qui sont encore retrouvés en ville, mais nous en constatons déjà 3 à 4 fois moins qu'auparavant », souligne Thomas Brun. Des chariots récupérés qui sont progressivement équipés du nouveau système.

Être parent : PARLONS-EN !



Échanger, s'informer et partager ses expériences autour de la parentalité.

MARDI
07/12
À 18H

**Prévenir l'impact de la série
Squid Game sur les enfants**
En présence d'un intervenant professionnel

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Vous souhaitez faire garder votre enfant sur place, dites-le nous
au 01 30 26 31 00

Salle René-Char,
rue Auguste-Renoir



Sensibiliser pour mieux éduquer

Le succès de *Squid Game*, d'une violence extrême, inquiète les parents et la communauté éducative. Bien que la série soit déconseillée aux moins de 16 ans, ses scènes sont reproduites par de jeunes élèves dans les cours de récréation. A tel point que le ministre de l'Éducation Nationale a dû réagir. Jean-Michel Blanquer en a appelé à une « responsabilité » collective face à la diffusion du programme. Ce phénomène Squid Game est-il dangereux ? Comment en parler à nos enfants et ados ? **Venez débattre avec un psychologue, le mardi 7 décembre à 18h. Entrée libre (PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE).**

Inscrivez-vous au 01 30 26 31 00 ou par mail prevention@ville-montigny95.fr

**DES COURS
GRATUITS POUR
MAÎTRISER LE
FRANÇAIS**

Ce ne sont pas des élèves comme les autres. Depuis le mois d'octobre dernier, le collège Camille-Claudiel propose le dispositif Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants, un dispositif soutenu par l'Éducation nationale destiné aux parents d'élèves, étrangers ou immigrés qui souhaitent apprendre le français ou suivre la scolarité de leurs enfants. **Les ateliers ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 17h30 à 18h30.**

Contact : Mme Schneider, collège Camille-Claudiel, tél. 01 39 97 67 96.

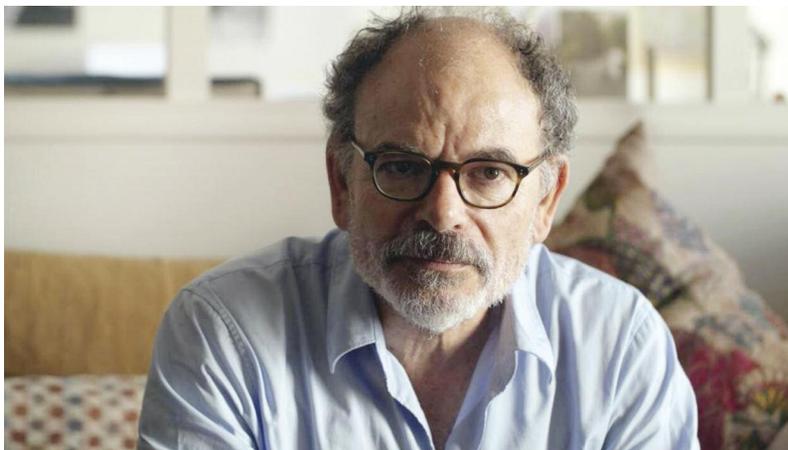


Cap sur les bonnes affaires de la boutique éphémère !

Au 236 rue du Général-de-Gaulle, quartier de la gare, ce mardi 16 novembre, une dizaine de clients circule dans la boutique éphémère de la Mission Locale qui rouvrira ses portes au printemps prochain. En partenariat avec la Ville, la Mission Locale de la Vallée de Montmorency a ouvert une boutique éphémère avec sept jeunes de 18 à 25 ans, du 9 au 27 novembre derniers. L'objectif de ce chantier d'insertion : accompagner ces jeunes adultes vers l'emploi.

300 pièces vendues en une semaine

Sur place, les apprentis vendeurs renseignent, conseillent et proposent des vêtements de seconde main en fonction des besoins et envies des clients. Julia, Ignymontaine, vient pour la troisième fois depuis l'ouverture début novembre : « *Je suis une cliente fidèle. J'ai déjà acheté des manteaux pour les enfants, des chemises, des chaussures et des bijoux. Les prix sont attractifs et j'ai envie de me faire plaisir* », avoue-t-elle un collier argenté à la main affiché au prix de 50 centimes d'euros. Madja, quant à elle, habitante des Copistes cherche un petit cadeau pour sa fille qui va fêter ses 7 ans. « *C'est la première fois qu'une commune met à disposition un local. D'habitude, on nous propose un stand sur les marchés* », confie Joy Caudron, encadrante technique d'insertion professionnelle à la Mission Locale. Une action gratifiante pour les jeunes comme pour les clients.



Jean Pierre Darroussin, seul en scène, à Picasso

L'acteur joue *"Rimbaud en feu"* le 10 décembre à 20h30. Il joue un personnage qui se prend pour le célèbre poète. En 1924, on retrouve l'auteur du *Dormeur du Val* enfermé dans sa chambre d'hôpital à Charleville. C'est un homme « sans semelles et sans vent » qui invite sur son « Bateau ivre » aussi bien son infirmier que Paul Verlaine, Alfred Jarry, Ignace de Loyola, Léo Ferré... Comme si, sur un coup de folie, et avant que les derniers feux de la modernité l'accablent lui et ses semblables, Arthur Rimbaud s'autorisait une magistrale leçon de vie. C'est un génie en feu qui s'installe devant nous, hagard, illuminé mais plus flamboyant encore qu'il ne l'a jamais été.

Rimbaud en feu
vendredi 10 décembre 2021 à 20h30 au Centre culturel Picasso.

Avec Jean-Pierre Darroussin, de Jean-Michel Djian. Mise en scène Anna Novion.
Tarifs : 25,50 euros plein tarif, 20,50 euros tarif Ignymontains, 15,50 euros tarif réduit.
PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE.

Réservations sur <http://billetterie.ville-montigny95.fr>

DEMANDE DE SUBVENTIONS 2022



La Ville soutient le dynamisme associatif local. Les associations et autres organismes à but non lucratif dont les activités et projets présentent un intérêt pour les Ignymontains et s'inscrivent dans les politiques publiques de la Ville peuvent déposer, dès maintenant, une demande de subvention auprès du service de la vie associative. Chaque année, la Ville consacre aux associations une part non négligeable de son budget. Vous retrouverez sur le site montigny95.fr (rubrique Mes Démarches, Associations) le dossier de demande de subvention à remplir et à renvoyer au service de la Vie associative avant lundi 17 janvier 2022.

Auditions de Noël à l'école de musique

Du 13 au 18 décembre prochain, venez découvrir les auditions de musique de l'école municipale, salles Wiener et Max-Pol-Fouchet. Un moment privilégié pour les élèves et leur professeur. Ces rendez-vous conviviaux permettent de présenter le travail accompli depuis le début de l'année.

Exposition de peintures et sculptures à Corot

La Maison des Talents - Espace Corot accueille, début décembre, l'artiste peintre Elisabeth Gore et la sculptrice Michelle Winckler. Toutes les deux membres de l'association Hors-Cadre, elles s'associent le temps d'une exposition. Elisabeth Gore peint des tableaux abstraits avec des couleurs naturelles pour « raconter des histoires », spécialement la sienne. De son côté, Michelle Winckler emmène les visiteurs à la découverte de son univers poétique, en privilégiant les matériaux « qui portent en eux la trace du temps », explique l'artiste, notamment le métal, le verre et le bois, matière vivante qui garde la mémoire de sa vie végétale.

Exposition jusqu'au 19 décembre

Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h. Vernissage le vendredi 3 décembre à 19h Maison des Talents - Espace Corot. Grande Rue



AGENDA

Décembre

VENREDI 3

➤ VERNISSAGE
ASSOCIATION HORS-CADRE
avec Elisabeth Gore et Michelle Winckler
Maison des talents, espace Corot,
à 19h Grande Rue
Ouvert les mercredis, samedis
et dimanches de 15h à 18h
du 3 au 19 décembre.

➤ CONCERT DE NOËL PAR
L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
Centre culturel Picasso à 20h30
Entrée libre (pass sanitaire obligatoire)

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5

➤ TOUS MOBILISÉS
POUR LE TÉLÉTHON !
A partir de 9h30, parvis Picasso
et galerie Carrefour.
Espace Léonard-de-Vinci
à partir de 17h et jusqu'à 21h
Ouvert à tous (pass sanitaire obligatoire)
Programme complet : montigny95.fr

SAMEDI 4

➤ SPECTACLE DE LA
PETITE ENFANCE : « VOYAGE
AU PAYS DES LUMIÈRES »
Centre culturel Picasso à 9h15
et 10h15 (sur inscription et dans
la limite des places disponibles)

MERCREDI 8

➤ VENEZ DÉCORER EN FAMILLE
LES SAPINS DE NOËL
Place de l'église au village,
parvis Picasso ou place Lucy,
de 16h à 17h30.
Chocolats offerts aux enfants.

VENREDI 10

➤ SPECTACLE RIMBAUD EN FEU
avec Jean-Pierre Darroussin
Centre culturel Picasso à 20h30
Plein tarif : 20,50€. Tarif ignymontain :
15,50€. Tarif réduit : 10,50€.
Billetterie en ligne
sur www.montigny95.fr

SAMEDI 18

➤ BANQUET DE NOËL
DES RETRAITÉS
Espace Léonard-de-Vinci à 12h30
Sur invitation

MON PTI CINE

Le peuple loup

➤ Mercredi 1^{er} décembre à 14h30
➤ Dimanche 5 décembre à 14h30

Réalisé par Ross Stewart et Tomm Moore
Irlande, Luxembourg et USA-2021-1h43
À partir de 7 ans

Ron débloque

➤ Mercredi 8 décembre à 14h30
➤ Dimanche 12 décembre à 14h30

Séance ciné-ma différence
Réalisé par Sarah Smith et Jean-Philippe Vine
GB et USA-2021-1h46 - à partir de 6 ans

Le Noël de petit lièvre brun

➤ Mercredi 15 décembre à 14h30
Séance ciné goûter

➤ Dimanche 19 décembre à 14h30
Réalisé par Samantha Leriche-Gionet,
Sophie Martin, Isabelle Favez et Jo Boag
France-2021-43 min - à partir de 3 ans

Retrouvez le détail des films sur
www.montigny95.fr (rubrique Agenda)

Nouveau tarif à compter du
1^{er} septembre : 3,70 €.
Tarif de groupe : 2,60 €
Carte d'abonnement : 6,20 €
Carte valable 1 an donne droit
à 10 entrées à 2,10 €.
ALLO MON PTI CINE :
01 30 26 30 50.



| COUP DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES |



« L'Atelier des Sorciers - Tome 1 »

de Kamome Shirahama. Pika Edition

Coco est une jeune fille fascinée par la magie, mais à son grand regret elle n'est pas destinée à devenir une sorcière. Un jour, un sorcier du nom de Kieffrey débarque dans la boutique familiale et Coco va alors découvrir le secret si bien gardé des sorciers. Voulant s'essayer à la magie, elle cause un tragique accident. Kieffrey lui propose alors de la prendre sous sa houlette et de rejoindre son atelier pour l'aider à réparer un jour son erreur. Pour son superbe premier manga fantasy, Kamome Shirahama nous plonge dans une intrigue légère et envoûtante, accompagnée de personnages attachants. La pâte graphique est incontestablement enchanteresse et L'Atelier des Sorciers renoue de façon très rafraîchissante avec le genre de la magie.



HISTOIRE

Il était une fois...

L'ÉGLISE SAINT-MARTIN



« Une église romane cachée »

Questions à Mathieu Lours, professeur d'histoire de l'art en classes préparatoires et enseignant en histoire moderne et en histoire de l'architecture à l'université de Cergy-Pontoise.

Quel regard portez-vous sur l'église Saint-Martin ?

Ce qui me frappe en premier lieu, ce sont ses boiseries exceptionnelles d'époque Louis XV, dignes de celles d'un château du 18^e siècle : les bancs d'œuvre, le retable du maître-autel, le confessionnal... C'est aussi la première fois que je vois une église reconstruite en fonction de ses boiseries. C'est le décor qui commande l'architecture. Cette église possède également un clocher octogonal relativement rare dans le département, signe de l'époque romane.

L'église possède-t-elle d'autres particularités au niveau de son architecture ?

Elle est tout à fait étonnante. L'église actuelle abrite une église romane cachée. A l'intérieur même du clocher, sous le plâtre, probablement local qui a servi à sa très complexe reconstruction, on perçoit quatre trompes romanes qui portaient sans doute une coupole et deux niveaux de fenêtres. C'est rarissime. Ce qui est également passionnant, c'est que l'église a été reconstruite en 1898 avec une orientation inversée, vraisemblablement pour que l'entrée se fasse par la rue principale. Quand on entre dans l'église, l'arcade décorée signe l'ancienne abside.



Le père Ange Cbetie a la charge de la paroisse de Montigny depuis le 30 septembre 2018. Il est le 34^e prêtre de la commune.

Une histoire qui remonte au début du Moyen-Âge

L'église Saint-Martin a été érigée vers 1710 et reconstruite en 1898*. Au V^e siècle déjà, un premier autel chrétien mérovingien aurait été érigé, avant d'être détruit lors des invasions normandes. En 1003, il est fait mention de l'église Saint-Martin-de-Montigny dans une donation de Robert le Pieux. Il est attesté qu'elle possédait déjà un clocher et à l'origine sa couverture devait être en chaume comme la majorité des toitures du village. Au XVIII^e siècle, un nouvel édifice est construit, également doté d'un clocher. La partie haute de ce clocher, qui a la particularité d'être de forme octogonale, est le dernier vestige de cette époque.

L'église, centre du village

Au XIX^e siècle, l'église est reconstruite et restaurée selon les plans de Marcel Lambert, architecte du château de Versailles. La Ville rachète la bâtisse située devant l'église en 1841 et l'aménage en presbytère, mairie, salle de classe et préau. Le presbytère actuel a été construit en 1883, dans l'ancien jardin de l'instituteur. Jusqu'en 1898, l'accès se faisait par deux endroits : d'une part, à l'angle de la Grande rue et de la rue d'En-Bas (rue Fortuné Charlot) et, d'autre part, par la rue de la Procession (rue de Bellevue). L'entrée actuelle se situait précisément entre la cour de l'école et le cimetière (actuelle place de l'église).

Le mobilier classé patrimoine culturel

L'Eglise Saint-Martin brille par la beauté de ses boiseries, sculptées dans un style fin Louis XIV, début Louis XV. Ce sont les mêmes dessins que les pilastres extérieurs (piliers d'ornement), sculptés en pierre de la chapelle du château de Versailles. Les boiseries du maître-autel, la chaire, le confessionnal, le cintre de la porte intérieure sont de véritables objets d'art.

Dans un courrier de janvier 2013, le préfet du Val d'Oise, Jean-Noël Chavanne, informait le député-maire de la Ville, Jean-Noël Carpentier, du classement au monument historique du fronton en chêne. Cinq ans plus tard, en mars 2018, la ministre de la Culture classe au titre des monuments historiques la statue de Christ en croix situé derrière l'autel.

"L'église abrite également une statue de la Vierge à l'Enfant", indique le père Ange, prêtre de la paroisse de Montigny, datée du XV^e siècle. Le geste de l'Enfant plaçant le doigt dans le bec de la colombe est singulier et ne se retrouve pas dans l'iconographie traditionnelle.

**Sources : Montigny-lès-Cormeilles, des origines au XVIII^e siècle, de Robert Hue ; archives municipales.*



Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire du Coq Hardi. Vous avez des photos ou des documents de ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook ([@Montigny95](https://www.facebook.com/Montigny95)).

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Depuis juin 2020 et sa nouvelle défaite aux élections municipales, l'opposition municipale et M. Marqués multiplient les caricatures et les polémiques inutiles.

Tout d'abord, il faut rappeler à M. Marqués, comme nous l'avons déjà fait le mois dernier, que oui, le Conseil départemental, comme d'autres partenaires (l'Etat, la Région Île-de-France, l'Union Européenne), subventionne les projets des villes, et c'est bien normal ! Il s'agit là de fonds publics qui n'appartiennent à aucun parti politique.

M. Marqués s'attaque aussi au projet du Centre-ville qu'il dénigre depuis le début. Or, ce projet est soutenu par les habitants. Il a été validé par les services de l'Etat et se fait en coopération avec différents partenaires publics et privés. Ce projet vise notamment à créer de nouveaux espaces publics, un bois, une école, une salle de spectacles, des logements, des commerces de proximité, un cabinet médical... Bientôt des réunions auront lieu sur ce sujet.

Ce projet comprend aussi le réaménagement de la patte d'oie d'Herblay et la création d'une nouvelle sortie d'autoroute. Concernant la révision du PLU, il faut rappeler que l'Etat a validé notre nouveau PLU, dans la continuité de l'avis favorable du commissaire enquêteur. Il nous donne les moyens d'avoir un urbanisme maîtrisé et à taille humaine.

Vous l'aurez compris : nous voulons faire de Montigny une ville moderne et dynamique à travers ce projet d'intérêt général, bien loin de l'image négative que veut donner M. Marqués.

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

Retour sur les dernières actualités départementales et municipales

Le 8 novembre, notre conseillère départementale, Manuela MELO, a adopté avec la majorité du Conseil départemental une subvention globale de plus d'un million d'euros pour accompagner 20 communes dans leurs projets.

Le 11 novembre, nous étions présents lors du 103^{ème} anniversaire de la fin de la première guerre mondiale afin de rendre hommage aux victimes et aux combattants de notre liberté.

Nous avons appris qu'un recours a été déposé en vue de contester le nouveau plan local d'urbanisme (PLU) voté par la majorité. Pour rappel, nous avons voté contre le PLU, eu égard aux projets d'urbanisation souhaités par la majorité dans le secteur du Village ainsi que sur la RD14 avec à termes plus de 2000 logements, qui entraîneront la disparition de nombreuses activités professionnelles et des pertes d'emploi importantes pour notre Ville.

D'ailleurs, le commissaire enquêteur avait émis un certain nombre de réserves et de recommandations à l'issue de l'enquête publique, et notamment la nécessité de procéder à une étude du trafic routier dans le secteur du Village, et d'éviter des ilots trop denses s'agissant des projets envisagés sur la RD14.

Enfin, alors que l'épidémie de Covid-19 est pleine résurgence, il est essentiel de continuer à respecter les gestes barrières, et d'inciter les Français à recevoir une nouvelle dose de rappel vaccinal.

En cette fin d'année, poursuivons nos efforts et notre vigilance pour que cette nouvelle vague de l'épidémie ne nous prive pas de l'occasion de pouvoir nous retrouver avec nos proches.

**Les élus d'opposition présidé
par Modeste MARQUES**

Etat Civil

Naissances

Abbou Asma
Bakayoko Massoma
Biabiany Olivia
Bourdelat Louis
Costa Raphaël
De Sousa Naël
Di Zanni Luigi
Francisco Aymie
Francisco Hendrix
Gobah Paris
Jean Noah
Kostic Whitney
Lataix Mohamed
Mbungu Tsasa Thierry
Rai Sargun
Sow Nanténin
Yousfi Jébrane

Mariages

Djukic Darko et
Petrovic Martina
Jzady Jawad et
Legatelois Julie

Décès

Albizzi Marguerite
Conceição Ribeiro Rosaria
Delawarde Régine
Florentin Yvonne
Guillou Odile
Masse Paul
Meliani Laïla



Réouverture du centre de vaccination de Montigny

Le Centre de vaccination de Montigny-lès-Cormeilles, qui avait fermé ses portes le 6 novembre dernier en raison de la baisse de fréquentation des centres, rouvrira le 8 décembre 2021. Le Préfet et l'Agence régionale de la santé ont validé la proposition de la Ville, dans le cadre du plan de réouverture des centres de vaccination du Val d'Oise et de la campagne d'injection de la dose de rappel. Cette dose de rappel est recommandée par la Haute autorité de santé (HAS) aux personnes âgées de 18 ans et plus dans un délai de 5 mois après la dernière injection. Infos pratiques sur montigny95.fr et prise de RDV sur Doctolib.fr

VACCINATION

L'Assurance Maladie mène actuellement une campagne pour rappeler l'importance de la vaccination anti grippale pour éviter les formes sévères de la grippe, dans un contexte sanitaire marqué par l'épidémie de COVID-19. « Les virus grippaux ont peu circulé en 2020 mais un retour des virus saisonniers n'est pas à exclure », indique l'Assurance Maladie dans un communiqué. Un bon de prise en charge à 100% est adressé aux personnes, âgées de 65 ans et plus, souffrant d'une maladie chronique et enceinte. Sur présentation du bon, le vaccin peut être retiré chez le pharmacien pour ensuite être vacciné par le professionnel de son choix (médecin, sage-femme, infirmier(e), pharmacien). « La grippe est une infection respiratoire aigüe très contagieuse qui se caractérise par une forte fièvre, un mal de tête, des courbatures et une fatigue intense, qui chez une personne fragile peut entraîner des complications graves, une hospitalisation et un décès », souligne encore l'Assurance Maladie.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques et d'urbanisme : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30. 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus** : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03.

Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

RECENSEMENT

La Ville recrute deux agents recenseurs pour participer à la campagne de recensement de la population de début janvier à début mars. La fonction nécessite une grande disponibilité, y compris le samedi et en début de soirée. Informations et formulaire de candidature sur montigny95.fr (rubrique Ma Mairie, La Ville recrute).

RÉNOVATION

L'association SOLIHA tiendra une permanence le jeudi 9 décembre 2021 de 9h à 12h au Centre technique municipal, 127 rue de la République, sur les aides accessibles et les travaux de rénovation énergétique, mais aussi les travaux pour l'adaptation au vieillissement et au handicap des logements.

FÊTES

Les services de la mairie seront exceptionnellement fermés les 24 et 31 décembre 2021. Le service Etat-civil assurera néanmoins une permanence décès de 10h à 16h pendant les deux jours.

LECTURE

Lire et faire lire, programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle proposé par la Ligue de l'enseignement, reprend cette année dans les écoles de la ville. Lire et faire lire est à la recherche de bénévoles à Montigny pour que toutes les écoles puissent bénéficier de l'activité. **Si vous avez plus de 50 ans et l'envie de transmettre aux enfants le goût de la lecture 1h par semaine, contactez la Ligue de l'enseignement du Val d'Oise : sandrine.herbert@ligue95.com ou 01 30 31 89 44.**

INFLUENZA AVIAIRE

Le niveau de risque a été relevé de « modéré » à « élevé » sur l'ensemble du territoire national depuis le 5 novembre dernier. Les détenteurs de volailles de basse-cour ou d'oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale doivent confiner leurs volailles ou mettre en place des filets de protection sur leur basse-cour ; exercer une surveillance quotidienne des animaux. L'application des mesures de prévention par les détenteurs de volailles de basse-cour est essentielle. **Le détail des mesures est à retrouver sur le site Internet agriculture.gouv.fr**

RIMBAUD EN FEU

JEAN-PIERRE DARROUSSIN

THÉÂTRE

VENDREDI
10 DÉCEMBRE
20H30

Réservation :
montigny95.fr/billetterie-en-ligne



CENTRE CULTUREL PICASSO
RUE GUY-DE-MAUPASSANT
01 30 26 30 26

PASS
SANITAIRE
OBLIGATOIRE